Fédération Française de Football Américain

79 rue Râteau – 93 120 La Courneuve (01 43 11 14 70)

RÉCLAMATION – FOOTBALL AMÉRICAIN

Date : _____/_____/20__ **Heure** : ____h____	**Lieu de la rencontre :**		**Catégories**	**International**	**National**	**Territorial/ Régional**
Equipe locale			U14 (minimes) – U12 (benjamin)			
Equipe visiteuse			U16 à 9 (cadet)			
Nom du rédacteur			U19 à 9 (junior)			
Prénom du rédacteur			U19 à 11 (junior)			
			Senior femme			
Qualité	☐ Président ☐ Entraineur ☐ Capitaine		Senior homme			
			Senior D3			
N° licence			Senior D2			
Equipe	☐ locale ☐ visiteuse		Senior D1			

(Merci d'être le plus précis possible dans la rédaction de la réclamation, et de préciser les articles de règlement en infraction)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du rédacteur	**Signature de l'Arbitre principal**	**Nom, qualité et signature d'un licencié de l'équipe adverse**	**Réclamation rédigée**
	(pour information)	(pas obligatoire)	☐ Avant le match ☐ Après le match

Rappel – Article 38 RPRCFA :

Une réclamation concerne exclusivement une erreur administrative. Toute réclamation doit être posée par écrit obligatoirement sur le document fédéral prévu à cet effet par l'un des capitaines, l'entraineur principal ou le président de l'équipe requérante, durant la période d'autorité de l'arbitre principal, et transmise avec la feuille de match à l'organe de gestion du championnat. Il appartient à chaque équipe, recevant ou visiteuse, de se munir du document de réclamation si elle souhaite en écrire une. Toute réclamation ne pourra être étudiée par la Commission Sportive Football Américain en première instance que si elle est confirmée dans les 48h ouvrables après la date du match par un chèque ou un virement bancaire dont le montant est fixé dans le Guide Financier de la FFFA (76,22€).